

N. NAFFRICHOUX  
Conseil Municipal du 25/05/2020

(1)

Madame, Monsieur,  
Chers collègues,

Délibération n° 1

57% ⇒  
Logement Social -  
44%

La présentation de ce budget 2020 est particulière à plusieurs titres :

- tout d'abord, parce qu'il avait été fait le choix de ne pas voter ce dernier par principe républicain avant les élections afin de laisser l'équipe désignée par les électeurs adopter un budget correspondant à son projet. Chaque délégation avait cependant travaillé à une version prévisionnelle de son budget.
- parce que les circonstances ont fait que le processus électoral n'a pas pu être mené à son terme
- parce que sont présentés, comme le prévoient les dispositions exceptionnelles prises par le gouvernement, à la fois le débat d'orientation budgétaire et le budget. Ainsi il n'aura pas été possible, contrairement à l'habitude, que chaque délégation se réunisse à l'issue du DOB, pour présenter et débattre de son budget 2020 en commission. Il en va de même pour les bilans d'activités 2019, les services ayant privilégié la gestion des urgences en situation de télétravail. Tous ces aspects résumés lors de la commission réunie qui s'est déroulée le 12 mai dernier, seront exposés ultérieurement.
- car les premiers impacts de la crise du Covid 19 ont été intégrés à la version présentée aujourd'hui, notamment une baisse de recettes de 200.000€ compensée par une baisse de dépenses, mais il conviendra de prendre une décision modificative en septembre intégrant l'ensemble des paramètres.

Il n'en demeure pas moins que les services ont préparé comme à leur habitude un document complet permettant d'éclairer les élus municipaux sur les hypothèses retenues et présentant une synthèse de l'exécution budgétaire 2019, comme nous le faisons depuis plusieurs années. J'en profite pour remercier tant les différents directeurs des services de la collectivité sous le pilotage de David Duroux, que le service commun de la Métropole qui ont assuré avec professionnalisme la continuité de service et la préparation de ce conseil municipal souvent en situation de télétravail.

Soyez d'ailleurs assurés que la gestion financière de la ville de Floirac n'a connu aucune rupture depuis mars tant pour le suivi des marchés publics que pour le paiement des factures, ce qui a permis de ne pas ajouter d'avantage de difficultés encore aux entreprises.

Le budget 2020 s'inscrit dans la même stratégie financière que celle mise en oeuvre sur l'ensemble de ce mandat : régueur dans l'exécution, maîtrise des investissements, augmentation de la part des emprunts à taux fixe, consolidation de la capacité d'autofinancement. La capacité de désendettement de la commune se stabilise ainsi à de 6,3 ans en 2019.

Cela a permis à Floirac d'être reconnue par plusieurs organismes comme l'une des deux communes de Nouvelle Aquitaine ayant le mieux redressé sa situation financière, information



reprise notamment par le journal La Tribune. Cela devrait permettre à notre opposition de moins se focaliser sur des inquiétudes injustifiées, pour privilégier l'exposition de propositions constructives.

D'ailleurs n'ayons pas les yeux exclusivement rivés sur les chiffres et voyons que ces budgets présentés années après années sont également le reflet de choix portés par notre majorité pour mettre en oeuvre des politiques résolument de gauche. La gestion financière rigoureuse, d'autant plus nécessaire que des baisses de la DGF ont été sans précédents, n'a pas empêché le projet d'être mené à bien, les engagements pris envers les Floiracais d'être respectés, et même de présenter de nouvelles actions innovantes à l'instar des budgets participatifs.

Mais avant d'en présenter les orientations, revenons sur l'exécution 2019 du budget.

La Dotation de Solidarité Urbaine passe de 3 914 003 € à 4 006 755 € pendant que la Dotation Général de Fonctionnement poursuit sa baisse.

A première vue, on pourrait se satisfaire de la relative stabilité de cette compensation. Mais ce serait là dénaturer la fonction première la DSU qui a pour but de venir financer des actions ciblées dans les quartiers les plus défavorisés et pas de venir artificiellement compenser la baisse de la DGF.

En 2019, les dépenses de fonctionnement ont progressé plus vite que les recettes sur l'exercice à hauteur de 4,47%. Il s'agit là d'un choix pleinement assumé de notre part qui ne vient nullement remettre en question nos orientations stratégiques :

- nous avons fait le choix d'un accord collectif permettant de mettre en oeuvre les 1607h tout en revalorisant les rémunérations des agents de catégories C et B, et de proposer des chèques CADHOC
- nous avons mis en place une police municipale, au professionnalisme reconnu, dotée de moyens nouveaux. Rappelons que la commune bénéficie d'une aide dégressive de la Métropole qui aide en cela à la mise en oeuvre de la sécurisation des concerts de l'Arena. Toutefois, la progression de l'amplitude des horaires d'intervention, la médiation effectuée dans les quartiers, et la sécurisation des citoyens en collaboration avec la police nationale, sont autant d'arguments pour ne pas réduire le rôle de nos policiers municipaux à la seule gestion de la grande salle.
- nous avons souhaité terminer certains travaux d'urgence.

Il n'en demeure pas moins que si le résultat de l'exercice est un peu moins élevé - il est constaté à hauteur de 855.000€ pour le résultat de fonctionnement et de 3.112.241€ pour le résultat à reporter- le versement de 1.180.000 € à la section d'investissement, demeure à un niveau conséquent, permettant de garantir un peu plus la capacité d'autofinancement de la commune.

En prenant du recul, on constate également que les dépenses réelles de fonctionnement ont évolué de 2,41% depuis 2016, soit dans la moyenne des communes de la Métropole.



Enfin, rappelons que les taux d'imposition sont demeurés inchangés en 2019 sur la commune de Floirac

Je ne présenterai pas à nouveau le détail des opérations d'investissement puisque nous l'avons analysé à de multiples reprises ici-même, au cours du mandat, à travers la présentation des ACP et opérations.

L'épargne, engendrée par une exécution maîtrisée, ajoutée aux recettes propres d'investissement en hausse par rapport à 2018 (1 023 494 €) a permis de financer une bonne partie des dépenses d'investissement de l'exercice (3 272 978 €) avec un recours à l'emprunt (2 500 000 € : 1 500 000 € de nouvel emprunt + 1 000 000 € emprunt 2018 reporté) qui permet également de financer les reports.

En effet, nous bénéficions de conditions d'emprunt favorables puisque les 1,5 millions d'euros sont obtenus à un taux de 0,81% sur 15 ans.

Nous nous étions fixé de faire passer la part de nos emprunts à taux fixe à 50% dans le mandat : elle est maintenant de 58,6%.

Passons maintenant à la présentation des orientations qui ont permis de construire les budgets 2020 :

- une augmentation de plus*
- ne pas dépasser 1,5% des dépenses de fonctionnement
  - ne pas modifier les taux d'imposition
  - à de rares exceptions près, ne pas engager des actions d'investissements nouvelles dont la planification annuelle s'étendrait au delà de 2021 dans le souci de respecter le processus électoral en cours
  - donner la priorité aux orientations du projet de ville dans la continuité des années précédentes
  - consolider les actions en lien avec la culture et la jeunesse

La situation particulière que nous traversons fait que nous présentons cette année le budget en connaissant le montant des dotations de l'état : ainsi la DGF a été inscrite pour un montant de 2 167 816 € et la DSU pour 4 103 924 € (contre respectivement un réalisé de 2 194 402 € et 4 006 755 € en 2019).

Le montant des reports d'investissements se montera à 944 040 €. Si ce chiffre demeure encore conséquent, on notera cependant qu'il est en baisse ce qui montre bien la volonté de l'équipe municipale de faire de ce sujet un élément clé pour l'avenir : le but sera de poursuivre l'amélioration de ce taux de réalisation annuel.

Les principaux investissements porteront sur les actions déjà en cours et la mise en oeuvre des ACP existantes :

- le chemin des écoliers
- le parking de la Burthe
- le groupe scolaire Blum
- le plan de gestion du Parc des Coteaux
- le fil vert 2
- la rénovation de l'arrosage de la plaine des sports



Cette dernière action sera intégrée dans un projet de plus grande ampleur qui concernera l'ensemble de la plaine des sports. Comme présenté lors de la commission réunie du 12 mai dernier, il s'agit en effet de la seule opération nouvelle présentée dans le budget 2020 dont le plan de financement s'étend au delà de 2021. Néanmoins, le diagnostic de la plaine des sports a déjà fait l'objet de présentations aux élus. Cette opération se traduit par la création d'une nouvelle APCP répartissant sur 4 exercices budgétaires les travaux à réaliser.

Les orientations en matière de gestion de la masse salariale demeurent inchangées et marquées par une stabilité des effectifs et des dépenses.

En 2020, les dépenses de personnel seront à nouveau soumises à des obligations réglementaires et tiendront compte des évolutions de dispositifs adoptées ces dernières années :

- Le GVT des agents (glissement vieillesse technicité qui correspond aux échelons pris par les agents, soit de manière constante, environ 0,25 % de la masse salariale)
- le maintien de l'évolution de carrière des agents dans le cadre des avancements de grade, de promotion interne et de la réussite aux concours et examens.
- L'impact du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) qui fait évoluer les grilles indiciaires de certaines filières (le surcoût en 2019 était de 37 000 euros et représentera près de 15 000 € pour 2020). L'enveloppe budgétaire étant en baisse parce que moins d'agents correspondent aux critères.

Le budget des ressources humaines inclura également en 2020 les décisions adoptées au travers de l'accord collectif.

Enfin, je tiens à ajouter que la ville de Floirac souhaite que les agents de la Ville et du CCAS, impliqués sur le terrain durant la crise du COVID19, bénéficient d'une prime exceptionnelle. Cela représente une valorisation financière de l'engagement des agents investis dans leurs missions et dans la continuité des services publics. Les modalités seront présentées en commission dans les semaines à venir.

Le budget 2020 présenté à titre exceptionnel dans le document du DOB s'équilibre à hauteur de 35 659 726,14 euros.

La hausse des dépenses est contenue : elle sera de 1,2%.

Cette version du budget intègre la baisse de 200.000€ de recettes qui représente principalement la non facturation des familles pendant la période de confinement. Je remercie l'ensemble des directeurs de services qui se sont mobilisés dans un temps réduit pour proposer des baisses de fonctionnement pour équilibrer à nouveau le budget.

L'adoption du budget permet également le versement des subventions aux associations : leurs montants est identique au montant versé en 2019 dans la délibération qui vous est présentée. Il conviendra dans les semaines à venir que la commission vie associative, que le secteur de la culture ou de la politique de la ville étudient les demandes particulières soit qui





résulteraient de projets nouveaux soit de situations particulières liées à la crise du COVID 2019, notamment pour les associations d'aide à la personne et de secteur solidaire.

Vous le voyez, le budget proposé permettra de continuer à répondre à la situation d'urgence qui prévaut actuellement dans notre pays au niveau de la commune de Floirac. Je pense tout particulièrement à la délégation éducation et au secteur de la jeunesse ou de la petite enfance particulièrement en première ligne.

Il s'inscrit dans la continuité des actions déjà mises en oeuvre et n'engage que très peu d'orientations nouvelles, ceci dans le souci de respecter le processus électoral qui devrait s'achever le 28 juin prochain

